

Tuyauteur / Tuyauteuse



Description du métier

- Réalise des travaux d'installation, de réfection, de modification, de réparation ou d'entretien des systèmes de plomberie et de chauffage.

Ce métier comprend deux spécialités : plombier et poseur d'appareils de chauffage ;

- **Plombier** : ce travailleur effectue les travaux relatifs à la tuyauterie des réseaux d'alimentation, d'égout et d'évacuation des eaux dans un bâtiment ou une construction ;
- **Poseur d'appareils de chauffage** : ce travailleur réalise des travaux qui concernent la tuyauterie et les autres éléments d'appareils de chauffage.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en plomberie et en chauffage, et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier ;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers d'ici 2018 : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les quatre périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (8 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon dans l'une ou l'autre des spécialités.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de chimie et de physique, ainsi qu'aux systèmes de plomberie et de chauffage, de même qu'à la lecture de plans ;
- Être autonome et minutieux ;
- Pouvoir travailler en équipe ;
- Avoir une bonne condition physique ;
- Avoir une bonne dextérité.

Salaire annuel moyen*

Apprenti**	24 974 \$
Compagnon***	55 445 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	67 946 \$
Proportion****	79 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2015, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2016, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2016. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2012-2015	2016
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	558	546
Taux de placement des diplômés*	92,3 %	n. d.

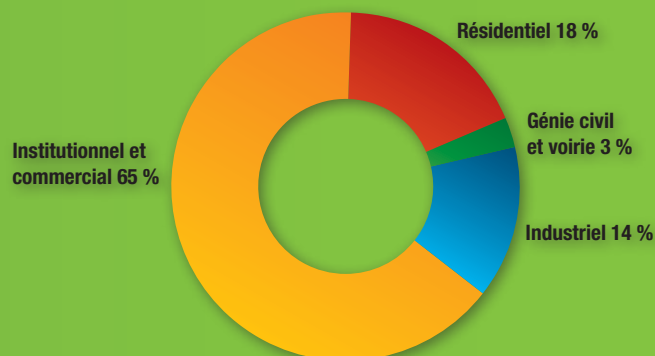
- * Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme. Données disponibles pour 2012 à 2015.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	19,00 \$	19,01 \$	17,83 \$
2 ^e période	22,79 \$	22,81 \$	21,39 \$
3 ^e période	26,59 \$	26,61 \$	24,96 \$
4 ^e période	32,29 \$	32,31 \$	30,30 \$
Compagnon	37,99 \$	38,01 \$	35,65 \$

* Salaire en mai 2016.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Le métier de tuyauteur est le troisième plus important en matière d'effectifs après les métiers de charpentier-menuisier et d'électricien. On dénombrait 9 278 tuyauteurs sur les chantiers, en 2016. Plus de 1 500 employeurs embauchent des tuyauteurs, dans l'industrie de la construction;
- Environ deux tiers du volume de travail des tuyauteurs s'effectuent dans le secteur institutionnel et commercial. Ce secteur devrait connaître une légère baisse à moyen terme, même si la demande pour la construction commerciale devrait rester stable. C'est la partie institutionnelle de ce secteur qui devrait ralentir;
- Il y a eu 546 nouveaux apprentis admis dans l'industrie en 2016, ce qui est près de la moyenne annuelle des quatre dernières années (558). Un apprenti gagnera en moyenne 24 900 \$, lors de sa première année sur les chantiers de construction. Un compagnon faisant au moins 500 heures recevra environ 67 900 \$;
- Les perspectives professionnelles pour ce métier sont plutôt bonnes. L'emploi sera en légère baisse, mais le roulement notable des salariés crée un besoin de relève. Les finissants se placent d'ailleurs très bien. Il est pertinent de noter que la disponibilité élevée des travailleurs présentement sur le marché pourrait combler une partie des besoins de main-d'œuvre.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Plomberie et chauffage (5333) ou *Plumbing and Heating (5833)*

Durée de la formation : 1 680 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Bas-Saint-Laurent
- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Laurentides
- Laval
- Montérégie
- Montréal*
- Nord-du-Québec*
- Outaouais
- Saguenay-Lac-Saint-Jean



* Formation également offerte en anglais.

Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2016

Abitibi-Témiscamingue	164
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	286
Côte-Nord	119
Estrie	291
Île de Montréal	1 311
Laval-Laurentides-Lanaudière	2 352
Mauricie-Bois-Francs	607
Montérégie	2 015
Outaouais	349
Québec	1 353
Saguenay-Lac-Saint-Jean	394
Extérieur et Baie-James	37
Total	9 278

Nombre de femmes actives dans le métier 50

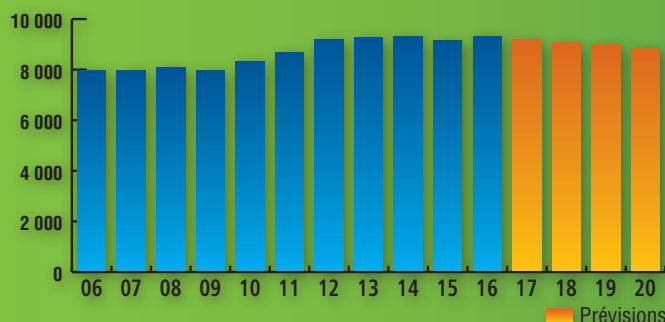
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Tuyauteur	13 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2006 à 2020



Âge de la main-d'œuvre en 2016

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	29	65 %	33 %	2 %	3 017
Compagnon	42	14 %	70 %	16 %	6 261
Total des tuyauteurs	38	31 %	58 %	11 %	9 278
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	153 700